

# Les Maisons de Cognac

**FRANCE**

**REUNION DE LA FAMILLE DU NEGOCE  
ET CONSEIL D'ADMINISTRATION SMC**

**2 AVRIL 2024**

- Les membres du SMC doivent s'engager à respecter les règles du droit de la concurrence. En conséquence, toutes les réunions du SMC doivent être menées dans le strict respect du droit français et européen de la concurrence :
  - **A cet égard, tout membre du SMC doit s'abstenir de communiquer, à tout moment, toute information confidentielle relative à sa société, telle que, par exemple, des informations stratégiques sur ses prix, ses conditions commerciales, les quantités produites et/ou vendues, ses marges commerciales....**
  - **Les membres s'engagent par ailleurs à ne pas échanger sur des sujets qui se situeraient en dehors de l'ordre du jour diffusé préalablement à la réunion et, éventuellement, revu mais toujours communiqué préalablement.**
- Tout manquement aux règles du droit de la concurrence expose l'entreprise et/ou ses représentants ainsi que l'organisme professionnel auquel l'entreprise est adhérente à des sanctions pécuniaires très lourdes (sanctions administratives notamment, infligées par les autorités de concurrence). Des sanctions pénales et/ou civiles peuvent également s'ajouter aux sanctions pécuniaires.
- Le SMC est très attaché et engagé dans le strict respect du droit de la concurrence et sera donc très vigilant s'agissant de tout comportement de ses membres qu'elle considérerait comme étant non-conforme à la réglementation en vigueur.



# CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SMC

16h00– 17h00

# Ordre du jour

16h00	Approbation de l'ordre du jour et relevé de décision de la réunion précédente	<b>Validation</b>	5mn
16h05	Cautionnement accises : rencontres avec Atradius et CGEC	<b>Information</b>	15mn
16h20	Information avancement sur les mentions de provenance complémentaires	<b>Information</b>	15mn
16h35	Séminaire du Conseil du SMC	<b>Information</b>	10mn
16h45	Contact avec la Tour d'Argent	<b>Information</b>	10mn
	Questions diverses : soutien aux adhérents sur la Chine		

# Approbation de l'ordre du jour et du Relevé de décision de la dernière réunion

⇒ DECISION ATTENDUE :

- 1) Approuvez-vous l'ordre du jour ?
- 2) Approuvez-vous le relevé de décision du Conseil d'administration du 20 février 2024 ?

# Cautionnement accises : rencontres avec Atradius et CGEC



# Chine – Soutien à nos adhérents

# Mentions de provenance complémentaires : prochaines étapes



- CRINAO du 15 mars – retour de l’administration
  - Sur la notion « **unité géographique existante** » : Pas assez de précisions, demande d’en préciser la nature
  - Sur la possibilité de cumuler la revendication de l’étape **récolte** et de celle du **vieillessement**
  - Sur le **vieillessement partiel** : L’indication d’un lieu de vieillissement partiel nécessite d’être éclaircie (durée-s ? lieu-x ?)



➔ Nomination d’une commission d’enquête



# Séminaire du Conseil du SMC

# Proposition de programme

## Lundi 15 juillet

13h00 : Départ en bus de Cognac  
20h00 : Arrivée à Beaune – Diner à Beaune  
Nuit à l'hôtel Novotel

## Mardi 16 juillet

09h00 : Réunion SMC  
12h00 : Déjeuner au sein d'une Maison et visite  
16h00 : Visite de maison ou Cité des climats  
18h30 : retour à l'hôtel  
20h00 : Diner en présence de Gabriel Picard et de représentants du CA de la FNEB au château de Chassagne

## Mercredi 17 juillet

8h30-10h et 10h30 – 12h : Deux visites de Maison  
12h00 : Déjeuner au sein d'une maison  
14h00 : Départ de Beaune

TO BE CONFIRMED



# RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DE LA TOUR D'ARGENT

# La Tour D'Argent – Une forteresse du Cognac ?

Volonté de devenir de **lieu emblématique du Cognac** à Paris

- Rénovation de la Tour d'Argent sur 2023
- Ouverture en juin du bar des maillets d'argent
- Volonté d'être la Maison du Cognac en France :
  - ✓ + de 100 références
  - ✓ des partenariats commerciaux avec les marques

=> Pistes de réflexion sur un **partenariat communication sur la diversité du cognac** :

- Communication média
- Formation de prescripteurs bar et gastronomie
- Accueil événementiel





# CHINE : SOUTIEN AUX MAISONS DU SMC ?



# RÉUNION DE FAMILLE

17h15-19h00

17h15	Approbation de l'ordre du jour et relevé de décision de la réunion précédente	<b>Validation</b>	5mn
17h20	Chine - avancement enquête antidumping	<b>Information</b>	10mn
17h30	DEI- proposition de texte modificatif du cahier des charges et plan de contrôle	<b>Validation</b>	20mn
17h50	Carbone – validation de la méthodologie et du calendrier	<b>Validation</b>	10mn
18h	Indemnités BNIC hors membres du CP- Retour des services	<b>Validation</b>	10mn
18h10	Retours du GT budget Siège point d'étape et état financier	<b>Validation</b>	45mn
18h55	Représentant à France Agrimer Remplacement pour le CRINAO	<b>Validation</b>	5mn
	Questions diverses : prochaine campagne		

# Approbation de l'ordre du jour et du Relevé de décision de la dernière réunion

⇒ DECISION ATTENDUE :

- 1) Approuvez-vous l'ordre du jour?
- 2) Approuvez-vous le relevé de décision de la réunion de Famille du 20 février 2024?



# Chine – point d’avancement



# Prochaine campagne

## 1 | Maintenir les débouchés des volumes non commercialisables au Cognac de la campagne 2023

- La réserve climatique : seuil de 10 hl AP/ ha.
- Les jus de raisin – possible +/- 500 000 hl Vol – ne pas changer le système de rémunération cette année

## 2 | Trouver de nouveaux débouchés

- Les vins de base mousseux (VBM) : à date 40% origine France – échanges avec FFVA
- Les vins aromatisés/vins apéritifs : étude en cours avec FFVA

⇒ Nécessité de réaffectation

- envoi à la destruction industrielle par distillation => travail avec L'UE pour reconnaissance de biodéchet

## 3 | Réduire ou moduler les superficies affectées au Cognac

- Prolonger la durée de validité des autorisations de plantation (APN et replantation) pour une période de 3 an supplémentaire
- Supprimer :
  - ✓ soit la possibilité de **plantations anticipées** pour le vignoble et de coupler cette décision à la précédente de prolonger la possibilité de replanter jusqu'à 6 ans après la demande d'autorisation de replantations.
  - ✓ la possibilité de **double production** en 3e et 4e feuilles

# DEI – proposition de texte modificatif du cahier des charges et plan de contrôle

## Décisions attendues :

- Validez-vous les propositions de modification du cahier des charges et du plan de contrôle visant à intégrer un DEI thématique distillation présentée ci-dessus ?
- Donnez-vous mandat aux Commissions Technique et développement durable et Contrôle Qualité de suivre puis de valider le protocole expérimental et la convention tripartite, pour l'expérimentation distillation alternative au feu nu, nécessaires au dépôt de dossier auprès de l'INAO ?

- 22 février 2024 : validation de l'intégration d'un DEI général pour la distillation dans le Cahier des charges
  - 11 et 22 mars : 2 GT Cahier des charges
- ⇒ CP du 04 avril 2024 : Présentation pour validation
- Proposition rédactionnelle de modification du cahier des charges
  - Plan de contrôle
  - Mandat à la CTDD de travailler sur le / les protocoles d'évaluation pour distillation avec boucle externe

Objectif : Campagne de distillation 2024

Présentation du sujet « expérimentation préchauffage »

## D. — Description de la méthode d'obtention (...) - c) - Description des matériels de distillation

L'alambic dit « charentais » est composé d'une chaudière chauffée à feu nu, d'un chapiteau, d'un col-de-cygne, avec ou sans chauffe-vin, et d'un serpentín avec appareil réfrigérant.

La chaudière, le chapiteau, le col-de-cygne, le serpentín et le porte-alcoomètre ouvert sont obligatoirement en cuivre.

Toutefois, à fin d'évaluation, l'utilisation de matériels de distillation ne respectant pas les modalités définies ci-dessus, est autorisée, sous réserve de la signature entre l'INAO, l'ODG et l'opérateur habilité d'une convention conforme à la convention cadre pour les eaux-de-vie de vin obtenues par distillation à repasse, approuvée par le comité national compétent le 30 juin 2023. ----

## 10° Règles d'assemblage et de finition / a) Assemblage

L'assemblage d'eaux-de-vie d'âges et de profils différents est une pratique inhérente à l'élaboration du «Cognac». (...)

La proportion des variétés Coutia B, Luminan B et Vidal B, prises ensemble ou séparément, est inférieur ou égal à 10% dans l'assemblage

La proportion des volumes d'eaux-de-vie obtenus dans le cadre des dispositifs d'évaluation des innovations prévus par le présent cahier des charges, est inférieure ou égale à 10 % volume dans l'assemblage des lots d'eaux-de-vie utilisés lors de leur mise en marché à destination du consommateur et de l'élaboration de produits composés.

# Plan de contrôle

PC3bis	Convention de suivi des dispositifs d'évaluation des innovations valide pour les opérateurs concernés	/	Contrôle documentaire de la signature et de la validité de la convention tripartite  <i>Convention tripartite</i>	Convention tripartite signée	Contrôle documentaire de la signature et de la validité de la convention tripartite  <i>Convention tripartite</i>
--------	---	---	---	------------------------------	---

PC36	La proportion des volumes d'eaux-de-vie obtenus dans le cadre des dispositifs d'évaluation des innovations prévus par le présent cahier des charges, est inférieure ou égale à 10 % volume dans l'assemblage des lots d'eaux-de-vie utilisés lors de leur mise en marché à destination du consommateur et de l'élaboration de produits composés	/	Sans objet	Tenue à jour de la traçabilité des eaux-de-vie et assemblages et des éléments relatifs à la proportion des volumes d'eaux de vie obtenus dans le cadre des dispositifs d'évaluation des innovations	Contrôle documentaire de la proportion des volumes d'eaux de vie obtenus dans le cadre des dispositifs d'évaluation des innovations : Contrôle de la traçabilité de la dernière opération d'assemblage des lots contenant des volumes d'eaux de vie obtenus dans le cadre des dispositifs d'évaluation des innovations ou d'élaboration d'autres produits composés contenant ces volumes  <i>Registre de distillation, Comptabilité matière, Tout autre document/registre permettant de suivre la traçabilité des lots contenant des volumes d'eaux de vie obtenus dans le cadre des dispositifs d'évaluation des innovations.</i>
------	---	---	------------	---	---

# Des expérimentations en cours qui pourraient être concernées

- Distillation alternative en boucle externe (Pilote 35 Martell + Hennessy, Rémy Martin, Boinaud)
- Autres expérimentations en question
  - ✓ Pilote 36 Martell (boucle externe + récupération de chaleur)
  - ✓ Préchauffage en boucle fermée (Hennessy, Rémy Martin, Boinaud)

# Expérimentations sur le préchauffage

- Réduction des consommations d'énergie nécessaire mais limites technologiques
- Ces limites évoluent => nouvelles possibilités pour la filière

=> Expérimentation mise en place dans la perspective de la réduction des consommations d'énergies



**Hennessy**  
**Rémy Martin**

Contribuent par le financement  
des investissements et le partage  
d'expertise



**Boinaud**

Accueille les installations  
Contribue par la réalisation des  
expérimentations et le relevé de  
données opérationnelles



**SATIF, Chaudronnerie  
Cognaçaise, Chalvignac**

Contribuent par le financement  
des investissements et l'apport de  
leurs expertises

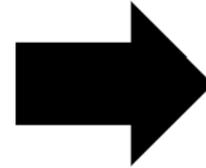
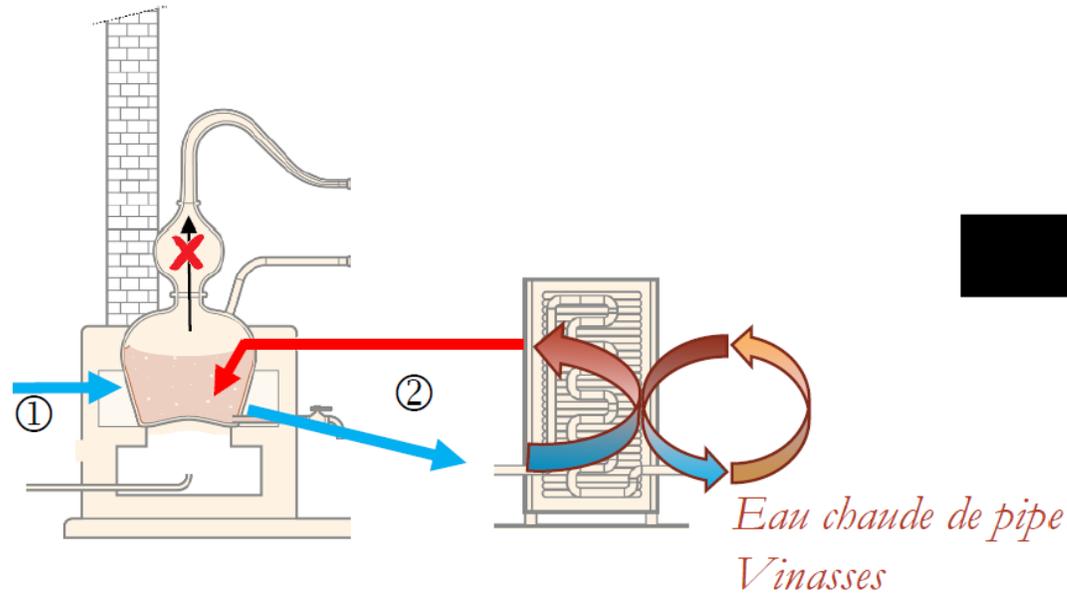
Le Pôle Technique et Développement Durable du BNIC est sollicité pour assurer la coordination du projet, la réalisation des analyses des eaux-de-vie et la mise en œuvre de l'analyse sensorielle.

## PROJET PBF

*Mise en œuvre*

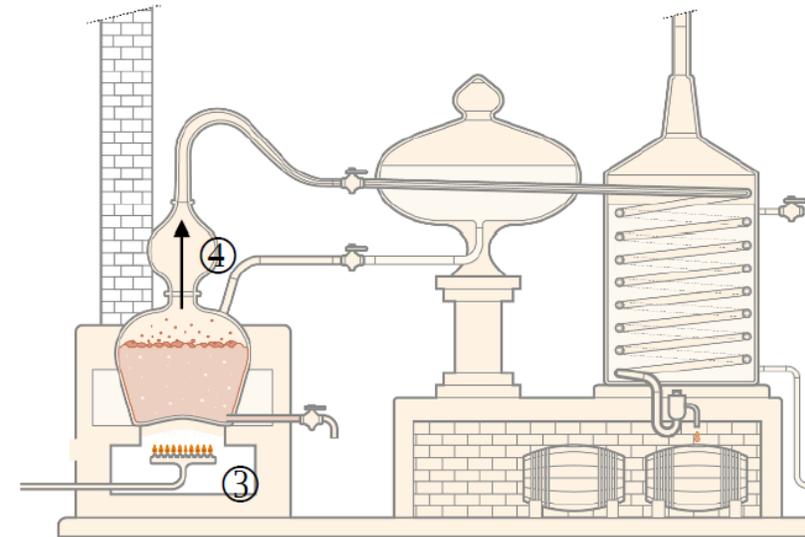
### Phase de préchauffage :

Pas d'apport d'énergie supplémentaire  
= Récupération de chaleur fatale uniquement



### Phase de chauffe :

Production de distillat  
= apport énergie (feu nu)



Protocole en cours de définition :

- comparaison au procédé actuel de préchauffage (chauffe-vin, échangeur)
- cumul possible de passage dans le chauffe-vin puis l'échangeur

- Le préchauffage indique par définition «action de chauffer à l’avance» (Larousse).
- Cette pratique est historique dans la région mais les équipements ont pu évoluer.
- Montée en température du liquide à distiller à partir de récupération d’énergie du process.
- Réalisée en amont de la distillation => Aucune production de distillat durant ce procédé.
- Distillation engagée immédiatement après, par l’apport de chaleur (feu nu) permettant le passage du liquide à l’état gazeux et la production de distillat.
- Cahier des charges : le préchauffage pas cité, seul le «chauffe-vin» cité comme matériel.
- Aujourd’hui le préchauffage :
  - ✓ est conseillé par la majorité des Maisons,
  - ✓ fait l’objet d’aides à l’investissement (achat d’échangeurs externes) qui sont promues par la filière,
  - ✓ est une action identifiée pour améliorer le bilan carbone de la filière.

# Carbone – validation de la méthodologie et du calendrier

⇒ Décisions attendues :

- Validez-vous le calendrier des travaux d'élaboration et de déploiement ?
- Donnez-vous mandat au GT carbone et à la Commission PTDD pour déployer ce calendrier ?



- 30/06/21 : Le CP valide le lancement d'une stratégie carbone de la filière :
  - Actualisation du Bilan Carbone
  - Intégration de la dimension carbone dans le BP élargi
  - Construction d'une stratégie carbone filière
- Différents livrables rendus :
  - Mise à jour du bilan carbone
  - Webinaires
  - Ateliers de co-construction par activité du plan d'action de décarbonation -> fiches actions
  - Introduction à la compensation carbone

 **Séminaire du CP 2024 : Priorité de la mandature 2023-2026**

## Stratégie

- Adoption d'une **stratégie carbone filière** pour répondre aux futures obligations, réglementaires et réputationnelles

## Transfert

- ➔ Mise à disposition **d'outils pour les opérateurs**
- Outils utiles à la réalisation de son bilan carbone,
- Outils pour connaître des leviers de réduction
- Outils répondre aux exigences de la CEC

# Proposition de plan d'action « carbone » 2024

- **Animation de discussions** entre Familles = émergence d'une stratégie et d'objectifs communs
- Accompagnement des ressortissants : déploiement d'un **calculateur carbone** et de **fiches informations techniques**
- **Plan de communication spécifique** au projet carbone, 2<sup>ème</sup> trimestres 2024 => Mise à disposition pour une partie des ressortissants des outils du GT carbone

*Planning prévisionnel 2024*

		Année	2024			
		2024 (en trimestres)	T1	T2	T3	T4
Axe stratégie	Préparation de la stratégie filière avec les instances (GT, CTDD)		▶			
	Décision du CP sur la stratégie carbone (objectifs chiffrés, trajectoires...)					▶
Calculateur carbone	Réalisation du cahier des charges et de l'appel d'offre du calculateur carbone		▶			
	Construction du calculateur et test avec un groupe pilote en parallèle			▶		
	Mise à l'épreuve de l'outil avec un groupe élargi				▶	
	Déploiement de l'outil à grande échelle					▶
Trans- fert	Mise à disposition des fiches activité et actions auprès des ressortissants		▶			

# Indemnités du BNIC hors membres du CP

(Commissions et Groupes de travail  
Assemblée Plénière, Copil, CST...)

– **Retour des services**



## Versement des indemnités mandature 2020-2023

- Indemnités : oui
- IK : oui si présentiel
- **Condition** : Avoir accepté le versement et envoi du RIB au BNIC

## Possibilité de flécher les indemnités refusées vers un Syndicat ou une entreprise

- Non : les CVO n'ont pas vocation à financer un syndicat ni une entreprise

## Sommes perçues par chaque Famille

- Versement à titre individuel donc calcul par Famille inopérant

## Indemnisation des Maisons qui mettent à disposition du collectif des personnes qu'elles rémunèrent

- Les indemnités ne sont dues qu'à des personnes physiques
- Possibilité pour les entreprises de demander une rétrocession à leurs salariés

## Sommes fléchées pour le voyage marché

- Budget prévu pour le voyage en Chine: 225k€
- Voyage à Londres : 49k€
- Différence réaffectée au résultat 22-23

## Mails envoyés en amont du CP

- Seuls les membres de l'AP ont reçu ce mail
- Envoi du mail pour les membres des Commissions et GT : suspendu, attente du CP d'avril

# Budget du BNIC

Retours du GT budget

Siège point d'étape et état financier

# Atterrissage 23-24 attendu

B.N.I.C. (en K€)	BUDGET 22 - 23 Voté	REEL 22 - 23
	A	B
<b>PRODUITS</b>		
CVO BNIC	16 784	16 434
CVO R&D_Transition Environnementale	1 043	979
CVO Flavescence Dorée	296	300
Cotisations ODG	1 002	957
<i>Sous-Total CVO et Cotisations ODG</i>	<i>19 125</i>	<i>18 670</i>
Prestations de service	1 223	1 109
Subventions	519	917
Reprises prov	-	747
Prod Immobilisée	250	247
Produits divers & Transferts de charges	-	72
Produits financiers	-	103
Produits exceptionnels	-	12
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>21 117</b>	<b>21 875</b>
<i>% de conso. par rapport au Budget Révisé 11/23</i>		
<b>CHARGES</b>		
Juridique, dont Bureau de Chine	2 381	2 897
Technique & Développement Durable	5 169	4 144
Communication	3 952	4 101
Contrôle qualité & ODG	2 183	1 992
Économie & Développement Territorial	850	760
Ressources	2 716	2 682
Direction Ressources Humaines		
Direction Générale & Interprofession	1 604	1 397
Direction Grands Projets	1 179	175
Charges de structures	2 262	2 054
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>22 296</b>	<b>20 201</b>
<i>% de conso. par rapport au Budget Révisé 11/23</i>		
<b>RESULTAT</b>	<b>- 1 179</b>	<b>1 674</b>

BUDGET 23 - 24 Voté	BUDGET révisé 23 - 24 Validé en CP 11/2023	Variation 23/24 en K€	Atterrissage 23 -24 Iso B.Révisé 23/24	Atterrissage 23 -24 Actu. CVO
C	D	(D-C)	F1	F2
15 879	14 876	- 1 003	14 876	14 016
1 075	972	- 103	831	747
298	298	-	311	311
1 213	1 150	- 64	1 150	1 084
<i>18 466</i>	<i>17 297</i>	<i>- 1 169</i>	<i>17 167</i>	<i>16 157</i>
991	991	-	1 102	1 102
450	450	-	450	450
-	-	-	-	-
250	250	-	542	542
-	-	-	31	31
-	-	-	300	300
-	-	-	254	254
<b>20 157</b>	<b>18 987</b>	<b>- 1 169</b>	<b>19 846</b>	<b>18 835</b>
	100%		105%	99%
2 134	1 976	- 158	2 082	2 082
4 923	4 697	- 226	4 710	4 710
3 487	3 142	- 346	3 190	3 190
2 010	1 982	- 29	1 980	1 980
757	692	- 65	755	755
2 079	2 016	- 63	2 108	2 108
631	586	- 45	572	572
1 733	1 689	- 44	2 159	2 159
281	280	- 1	106	106
2 424	2 295	- 129	2 271	2 271
<b>20 459</b>	<b>19 354</b>	<b>- 1 105</b>	<b>19 935</b>	<b>19 935</b>
	100,0%		103,0%	103,0%
<b>- 303</b>	<b>- 367</b>	<b>- 65</b>	<b>- 89</b>	<b>- 1 100</b>

- *Hypothèse 0* : pour mémoire, le montant des CVO & cotisations sont présentées **en iso Budget révisé 2023/24** (11/2023), intégrant le transfert de CVO R&D d'un montant de 225K€ HT (270K€ TTC) vers Imagine Cognac. Dans ce schéma, le **résultat prévisionnel est +210K€**.
- *Hypothèse 1* : le montant des CVO & cotisations sont présentées en fonction des volumes revus courant 03/2024, sans parité s/CVO de fonctionnement à **taux constants 23/24**, intégrant le transfert de CVO R&D vers Imagine Cognac. Dans ce schéma, le **résultat prévisionnel est de - 1 302K€**.
- *Hypothèse 2* : le montant des CVO & cotisations sont présentées en fonction des volumes revus courant 03/2024, **avec parité s/ CVO** de fonctionnement, donc évolution des taux 24/25, intégrant le transfert de CVO R&D vers Imagine Cognac. Dans ce schéma, le **résultat prévisionnel est de - 22K€**.

Pour rappel :

- La cotisation ODG est évaluée de manière à couvrir les charges ODG, avec maintien de la parité
- La CVO R&D est évaluée à taux constant 23/24.
- La CVO Flavescence Dorée est estimée et sera validée via le vote du budget de la Fédération des Interpros.
- Les variations sont calculées par rapport au Budget révisé 2023/24.

**PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES GLOBALES**  
**24 - 25**

*Hypothèse 1 : A taux  
constant / Sans parité  
(sauf pour ODG)*

*Hypothèse 2 :  
Avec parité*

B.N.I.C. (en K€)	BUDGET révisé 23 - 24 Validé en CP 11/2023	BUDGET 24 - 25		Variation 24/25 /Brévisé 23/24 en K€		BUDGET 24 - 25 HYPOTHESE 1		Variation 24/25 /Brévisé 23/24 en K€		BUDGET 24 - 25 HYPOTHESE 2		Variation 24/25 /Brévisé 23/24 en K€	
		Iso B. Révisé 23/24	Variation 24/25 /Brévisé 23/24 en K€	HYPOTHESE 1	Variation 24/25 /Brévisé 23/24 en K€	HYPOTHESE 2	Variation 24/25 /Brévisé 23/24 en K€	HYPOTHESE 2	Variation 24/25 /Brévisé 23/24 en K€				
<b>PRODUITS</b>	<b>D</b>	<b>G0</b>	<b>(G0-D)</b>	<b>G1</b>	<b>(G1-D)</b>	<b>G2</b>	<b>(G2-D)</b>	<b>G2</b>	<b>(G2-D)</b>	<b>G2</b>	<b>(G2-D)</b>	<b>G2</b>	<b>(G2-D)</b>
CVO BNIC	14 876	14 876	-	13 497	- 1 379	14 777	- 99	14 777	- 99	14 777	- 99	14 777	- 99
CVO R&D_Transition Environnementale	972	747	- 225	634	- 338	634	- 338	634	- 338	634	- 338	634	- 338
CVO Flavescence Dorée	298	298	-	307	8	307	8	307	8	307	8	307	8
Cotisations ODG	1 150	1 150	-	1 122	- 28	1 122	- 28	1 122	- 28	1 122	- 28	1 122	- 28
<i>Sous-Total CVO et Cotisations ODG</i>	<i>17 297</i>	<i>17 072</i>	<i>- 225</i>	<i>15 561</i>	<i>- 1 736</i>	<i>16 840</i>	<i>- 456</i>	<i>16 840</i>	<i>- 456</i>	<i>16 840</i>	<i>- 456</i>	<i>16 840</i>	<i>- 456</i>
Prestations de service	991	1 137	147	1 137	147	1 137	147	1 137	147	1 137	147	1 137	147
Subventions	450	237	- 213	237	- 213	237	- 213	237	- 213	237	- 213	237	- 213
Reprises prov	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prod Immobilisée	250	564	314	564	314	564	314	564	314	564	314	564	314
Produits divers & Transferts de charges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits financiers	-	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270
Produits exceptionnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>18 987</b>	<b>19 280</b>	<b>293</b>	<b>17 769</b>	<b>- 1 219</b>	<b>19 048</b>	<b>61</b>	<b>19 048</b>	<b>61</b>	<b>19 048</b>	<b>61</b>	<b>19 048</b>	<b>61</b>
<b>CHARGES</b>													
Juridique, dont Bureau de Chine	1 976	2 152	176	2 152	176	2 152	176	2 152	176	2 152	176	2 152	176
Technique & Développement Durable	4 697	4 602	- 95	4 602	- 95	4 602	- 95	4 602	- 95	4 602	- 95	4 602	- 95
Communication	3 142	2 758	- 384	2 758	- 384	2 758	- 384	2 758	- 384	2 758	- 384	2 758	- 384
Contrôle qualité & ODG	1 982	2 063	81	2 063	81	2 063	81	2 063	81	2 063	81	2 063	81
Économie & Développement Territorial	692	712	20	712	20	712	20	712	20	712	20	712	20
Ressources	2 016	2 208	192	2 208	192	2 208	192	2 208	192	2 208	192	2 208	192
Direction Ressources Humaines	586	528	- 58	528	- 58	528	- 58	528	- 58	528	- 58	528	- 58
Direction Générale & Interprofession	1 689	1 585	- 104	1 585	- 104	1 585	- 104	1 585	- 104	1 585	- 104	1 585	- 104
Direction Grands Projets	280	114	- 166	114	- 166	114	- 166	114	- 166	114	- 166	114	- 166
Charges de structures	2 295	2 349	54	2 349	54	2 349	54	2 349	54	2 349	54	2 349	54
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>19 354</b>	<b>19 070</b>	<b>- 284</b>	<b>19 070</b>	<b>- 284</b>	<b>19 070</b>	<b>- 284</b>	<b>19 070</b>	<b>- 284</b>	<b>19 070</b>	<b>- 284</b>	<b>19 070</b>	<b>- 284</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>- 367</b>	<b>210</b>	<b>577</b>	<b>- 1 302</b>	<b>- 934</b>	<b>- 22</b>	<b>346</b>	<b>- 22</b>	<b>346</b>	<b>- 22</b>	<b>346</b>	<b>- 22</b>	<b>346</b>

BUDGET 24-25



Siège : état des lieux

=> Décision attendue : Vente du siège

Représentants à France Agrimer

=> Candidature de Patricia Gaborieau

Remplacement pour le CRINAO

=> Philippe Jouhaud



**Merci de votre participation**